

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

NEO OPTIMA

Initiateur du PRIIP : TWENTY FIRST CAPITAL. LEI : 969500WSBA6KS8V1OR80.

Part C ISIN : FR0007038229

Siège Social : 39, avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 Paris, France - Site internet : www.twentyfirstcapital.com. Appelez le : + 33 (0)1 70 37 80 83 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est responsable de la supervision de TWENTY FIRST CAPITAL

TWENTY FIRST CAPITAL est autorisée au Luxembourg et régulée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

NEO OPTIMA est autorisé en France et régulé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de production du document d'informations clés : 06.07.2023

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce Produit ?

Type

Ce Produit est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Terme

Ce Produit a une durée de 99 ans.

Objectifs

Néo Optima (« le Produit ») a pour objectif de réaliser une performance annuelle nette de frais supérieure à l'€STR + 3.8% sur un horizon de placement recommandé de trois ans. La stratégie d'investissement mise en place pour atteindre l'objectif de gestion repose sur une gestion discrétionnaire. Le Produit est un Produit dont l'allocation entre les différentes classes d'actifs et les zones géographiques sera déterminée en fonction de l'analyse macro-économique mondiale et de l'évolution des marchés financiers avec le concours de OBSIDO. Le Produit pourra être exposé directement ou via la détention de parts ou d'actions d'OPCVM, aux actions, aux obligations, aux titres de créance, aux produits monétaires et aux instruments dérivés et titres intégrant des dérivés.

Le Produit pourra ainsi être investi en :

1. OPCVM de droit français ou européen conformes à la directive 2009/65/CE dans la limite de 0% à 100% de l'actif net ;
2. Instruments financiers à terme, ferme ou conditionnel, négociés sur des marchés réglementés et organisés, français et étranger, et/ou de gré à gré, à des fins d'exposition ou de couverture aux risques actions, de taux et de change. Ces opérations seront effectuées dans la limite d'une fois l'actif. En aucun cas il n'est fait appel à l'effet de levier dans la limite de 0% à 100% de l'actif net ;
3. Instruments du marché monétaire dans la limite de 0 à 100% de l'actif net ;
4. Titres de créance de notation « Investment Grade » dans la limite de 0 à 100% de l'actif net, émis par des Etats ou des entreprises privées ou publiques ainsi qu'en titres de créance de notation « High Yield » (titres spéculatifs) dans la limite de 0 à 30% de l'actif net, émis par des Etats ou des entreprises privées ou publiques. S'agissant spécifiquement des obligations convertibles, des titres subordonnés ou encore des titres contingents convertibles, l'investissement sera systématiquement réalisé de façon indirecte (via des OPCVM obligataires).

5. Actions de toute taille de capitalisation dans la limite de 0 à 100% de l'actif net ; il n'est pas privilégié de secteur a priori, ni de zone géographique. Cependant, les pays émergents ne représenteront pas plus de 30% du portefeuille.

6. En parts et/ou actions de FIA de droit français ou de FIA établis dans d'autres Etats membres de l'Union européenne ou de fonds d'investissement constitués sur le fondement d'un droit étranger (y compris ETF), autres que ceux mentionnés ci-dessus et qui satisfont aux conditions prévues aux 1° à 4° de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier, jusqu'à 30% de son actif net.

Par FIA, il faut entendre les fonds d'investissement relevant de la directive 2011/61/UE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011, tels que définis à l'article L.214-24 du Code monétaire et financier.

7. En instruments dérivés et titres intégrant des dérivés dans la limite de 0 à 100% de l'actif net. Ces instruments et titres pourront être fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés organisés, européens ou de pays tiers, ou de gré à gré, simples ou complexes, à des fins d'exposition ou de couverture aux risques actions, de taux, de change et de crédit.

Le Produit pourra ainsi être exposé en pourcentage de l'actif net aux :

1. Actions : 0% à 100%.
2. Instruments de taux : 0% à 100%.
3. Devises (hors euro) : 0 à 60%.
4. Instruments dérivés et titres intégrant des dérivés : 0 à 100%.

Les pays émergents ne représenteront pas plus de 30% du portefeuille global (via les actions, les obligations, et tout autre instrument).

Le Produit est géré activement.

Indice de référence : €STR + 3.8%.

Le gérant du Produit a une entière discrétion sur les investissements du Produit.

Le Produit capitalise ses revenus.

Investisseurs visés

Tous souscripteurs

Autres informations

Dépositaire : CACEIS Bank

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur le Produit sur simple demande écrite auprès de Twenty First Capital, 39, avenue Pierre 1er de Serbie, 75008, Paris, France. Vous trouverez plus d'informations dans le prospectus du Produit ou sur le site internet www.twentyfirstcapital.com.

Le prix des actions et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories d'actions, les renseignements sur la valeur liquidative, les scénarios de performance et les performances passées du Produit sont disponibles sur les sites internet www.twentyfirstcapital.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

←----->
 Risque le plus faible Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (3 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour le Produit non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de liquidité : il est lié à l'investissement dans des actions de petites et moyennes capitalisations rendues moins liquides notamment lors de stress importants du marché, mais également dans des OPCVM ou FIA dont la valorisation n'est pas quotidienne (leur souscription ou rachat pouvant prendre jusqu'à plusieurs semaines).

Risque de crédit : il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance dans lesquels est investi le Produit peut baisser entraînant une baisse de sa valeur liquidative. Le risque de crédit sera d'autant plus important que le Produit pourra investir sans limitation dans des titres de créance à caractère spéculatif.

Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis du portefeuille du Produit.

Risque d'utilisation de produits dérivés : l'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des variations de la valeur liquidative du portefeuille du Produit.

Risque de durabilité : il représente le risque pour un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur liquidative du portefeuille du Produit.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10 000.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le Produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Investissement 10 000 €

Période de détention recommandée : 3 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (la période de détention recommandée)
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 3 870	€ 4 200
	Rendement annuel moyen	-61,3%	-25,1%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 7 260	€ 6 810
	Rendement annuel moyen	-27,4%	-12,0%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 10 010	€ 10 030
	Rendement annuel moyen	0,1%	0,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 13 680	€ 11 390
	Rendement annuel moyen	36,8%	4,4%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée de 3 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10 000.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 03/2017 et 03/2020.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 11/2016 et 11/2019.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 10/2014 et 10/2017.

Que se passe-t-il si Twenty First Capital n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Nous avons supposé :

-qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
-10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (la période de détention recommandée)
Coûts totaux	€ 550	€ 1 330
Incidence des coûts annuels (*)	5,5%	4,2%

Les tableaux indiquent l'incidence des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories des coûts.

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,34% avant déduction des coûts et de 0.10% après cette déduction.

Composition des coûts

Sur base d'un investissement de EUR 10 000 et un coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins.	€ 200
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit (mais la personne qui vous vend le Produit peut le faire).	€ 0
Coûts récurrents		
Commission de gestion	2,82% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	€ 282
Coûts de transaction de portefeuille	0,09% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	€ 9
Coûts accessoires		
Commission de performance	0,63% Des frais de gestion seront prélevés au profit de la société de gestion dès lors que la valeur liquidative du fonds progresse de plus de €STR + 3.8% après imputation des frais de gestion fixes, une provision au taux de 20% TTC sera appliquée sur la performance réalisée au-delà avec compensation des sous-performances passées sur 5 exercices glissants.	€ 63

Le tableau ci-dessus indique l'incidence des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de placement recommandée : 3 ans

Les demandes de souscription/rachat sont centralisées la veille de chaque jour de valorisation jusqu'à 12 heures (midi heure de Paris) auprès de CACEIS Bank et répondues sur la base de la prochaine valeur liquidative, soit à cours inconnu. Les règlements afférents aux rachats de parts interviennent le 3ème jour de Bourse ouvré non férié qui suit la date de la valeur liquidative retenue.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute demande d'information et/ou de réclamation relative au Produit peut être adressée à la Société de gestion Twenty First Capital, 39, avenue Pierre 1er de Serbie, 75008, Paris, France ou à l'adresse internet suivante : contact@twentyfirstcapital.com.

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous pouvez trouver les derniers scénarios de performance mis à jour mensuellement sur le site www.twentyfirstcapital.com.
Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées des 10 dernières années via le site www.twentyfirstcapital.com

Ce document d'informations clés fait l'objet d'une mise à jour annuelle.